

**Assemblée générale de l'ARBV
Association Région Broye-Vully par voie de
circulation écrite 24 juin 2021**

Procès-verbal

Lieu	Par voie de circulation écrite
Présidence	Mme Mireille Schaer
Excusés	-
Communes n'ayant pas fait valoir leur voix :	8 (sur les 31 communes ARBV) – Correspond à 8 voix
Scruteur(s)	Staff COREB

Compte tenu de la situation sanitaire, l'Assemblée générale de l'ARBV n'a pas eu lieu en présentiel, mais par voie de circulation électronique et écrite. Un dossier complet a été transmis aux délégués par courriel le 1^{er} juin 2021 afin de se positionner. Le document comprenait un contenu informatif pour chaque point de l'ordre du jour, ainsi qu'un bulletin de vote.

Le vote par correspondance :

Les délégués ont été invités à communiquer leur vote par correspondance ou par courriel jusqu'au 24 juin 2021, le cachet postal et la date du mail faisant foi.

Nombre de voix – dépouillement :

Rappel : chaque commune dispose d'une voix par tranche de 1'000 habitants, la dernière fraction supérieure à 500 donnant également une voix. Il y a donc 58 voix au total pour les 31 Communes de l'ARBV. Les membres privés bénéficient d'une voix chacun, 21 ont fait valoir leur voix.

Les membres du comité Directeur ont voix consultatives, tout comme les députés et les invités. L'assemblée générale prend ses décisions à la majorité.

**1. Introduction de la Présidente de l'Assemblée,
Mme Mireille Schaer**

Mme M. Schaer assurait la Présidence de la dernière Assemblée générale de cette législature 2016-2021. Elle a tenu à remercier le Comité et les membres de leur engagement en faveur de l'ARBV, et souhaiter à ceux qui terminent leur mandat dans leur municipalité tout le meilleur pour la suite. Et pour les nouvelles personnes, ainsi que le futur Comité, elle a formé ses vœux pour que vive l'Association de manière sereine, avec de nombreux projets pour le district Broye-Vully !

Mme M. Schaer a terminé son mandat fin juin, nous tenons à la remercier très chaleureusement pour son engagement durant toutes ces années.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 décembre 2020

Le procès-verbal transmis n'est sujet à aucun commentaire. Il est approuvé par :

Nombre de voix exprimées : 71 voix

Avis favorables : 71 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

23 communes ont participé au vote.

3. Rapport du Président du Comité Directeur et rapport annuel 2020

Le rapport a été intégré au document transmis par voie de circulation écrite.

4. Présentation du logo ARBV

Le Comité a présenté son nouveau logo que vous retrouverez dorénavant sur toutes les communications :



5. Comptes 2020 : présentation et rapport de la commission de vérification des comptes

Les comptes 2020 et le rapport de la commission de vérification des comptes 2020 de l'ARBV ont été transmis dans l'annexe 2.

Le compte de fonctionnement de l'année 2020 se clôt par un excédent de charges de Frs 23'791.10. Le total des charges se monte à Frs 379'406.90 contre un total des produits de Frs 355'615.80. Le résultat est cependant meilleur que le budget approuvé qui prévoyait une perte de Frs 31'241.70. Ils sont approuvés comme suit :

Nombre de voix exprimées : 71 voix

Avis favorables : 71 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

23 communes ont participé au vote.

6. Nomination des membres de la commission de vérification des comptes

Le renouvellement annuel de la commission a lieu traditionnellement par tournus. La commission est composée de deux communes (ordre alphabétique) et d'un membre privé.

Voici la composition :

La commune de Curtilles reste en place.

La commune de Cudrefin est remplacée par **la commune de Dompierre**.

Mme Carine Mazenod, Directrice de Fermenta, est remplacée **par M. Christophe Bidiville, Creabéton Matériaux SA.**

7. Elections / nominations

Pas d'élections ni nominations à ratifier lors de cette AG.

8. Membres privés

Les nouvelles demandes d'adhésion ne sont sujettes à aucun commentaire et sont approuvées par :

Nombre de voix exprimées : 71 voix

Avis favorables : 70 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 1 voix

23 communes ont participé au vote.

9. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'a été transmise jusqu'à l'échéance du délai, à savoir la clôture de l'assemblée générale par correspondance. Si d'aventure, il devait en avoir quelqu'une qui venait à nous être communiquée, nous la conserverons en prévision de la prochaine assemblée générale.

Pour l'Assemblée générale de l'ARBV : Fanny Broye

Annexe : carte réponse des votes

Carte réponse des votes :

AG ARBV :

- 2 : Champtauroz
- 3 : Chavannes-sur-Moudon
- 4 : Corcelles-le-Jorat
- 5 : Faoug
- 6 : Henniez
- 7 : Lovatens
- 8 : Syens
- 9 : Trey

-  = Fribourg
-  = ont répondu au bulletin de vote
-  = n'ont pas répondu au bulletin de vote

